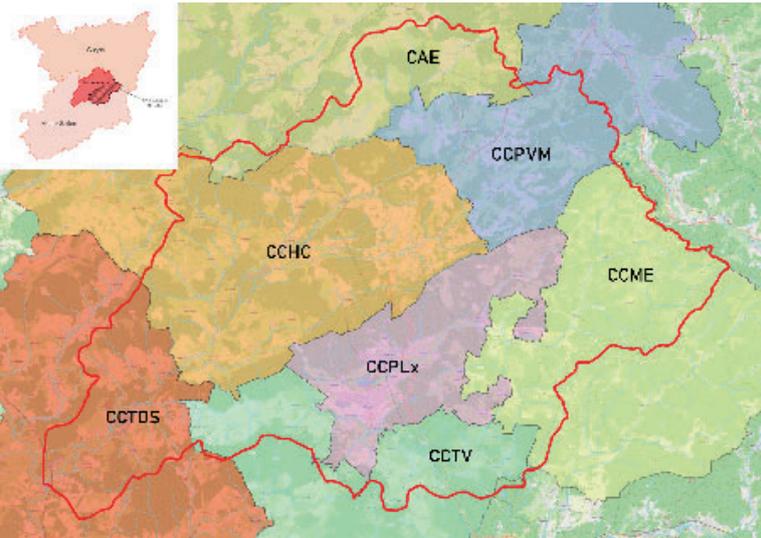


AGIR POUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ



Son objectif principal est de préserver les milieux aquatiques tout en gérant les risques liés à l'eau.

Les compétences du SMBVL

Le SMBVL exerce les missions liées à la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- Protection contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines

Le syndicat est également chargé du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la nappe du Breuchin. Cet outil planifie les actions pour préserver la qualité et la quantité de l'eau.

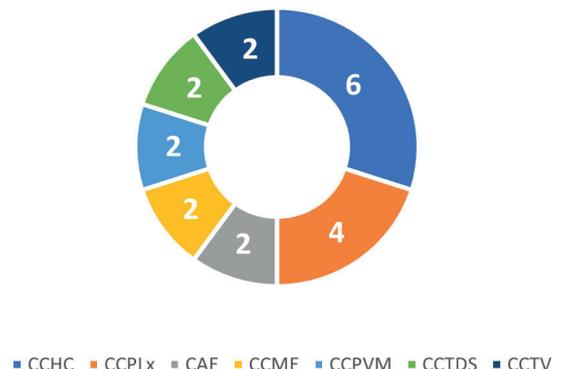
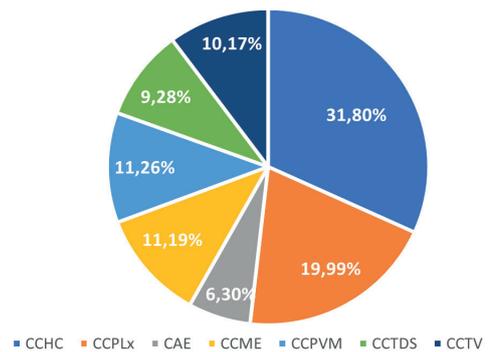
Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lanterne (SMBVL), créé en février 2024, succède au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Lanterne (SMAL).

Il intervient sur un territoire de 1 044 km², couvrant 7 communautés de communes réparties sur deux départements et régions : CC de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM), CC du Triangle Vert (CCTV), CC Terres de Saône (CCTDS), CC du Pays de Luxeuil (CCPLx), CC des Milles Étangs (CCME), CC de la Haute Comté (CCHC), CA d'Épinal (CAE).

Contributions et représentativité des EPCI

Les contributions des membres et le nombre de délégué représentant chaque EPCI au conseil syndical ont été définis selon une clé de répartition prenant en compte 3 critères (comptant pour 1/3 chacun) :

- La population totale de l'EPCI (lorsque le centre bourg de la commune est présent sur le BV de la Lanterne)
- La superficie de l'EPCI située sur le BV de la Lanterne
- Le linéaire de berge présent sur le BV de la Lanterne.



Un territoire riche en biodiversité

Le bassin versant de la Lanterne regroupe de nombreux milieux aquatiques : rivières, nappes alluviales, ruisseaux, prairies inondables, forêts alluviales, étangs, tourbières, zones humides....

Ce qui en fait un milieu riche en biodiversité mais également une ressource en eau importante pour les différents usages, notamment pour l'alimentation en eau potable.

Réseau hydraulique principal :

- La Lanterne (84 km),
- La Semouse (51 km),
- Le Breuchin (40 km),
- Et plusieurs affluents.

Patrimoine naturel - On retrouve sur son territoire :

- des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique (ZNIEFF),
- 2 grands sites Natura 2000 (Vallée de la Lanterne et Plateau des 1000 Étangs),
- un Parc Naturel Régional (PNR du Ballon des Vosges),
- des Arrêtés de Protection de Biotores pour les écrevisses à pattes blanches et les truites fario.

Réalisations 2024

• Travaux de restauration de la continuité sur 3 ouvrages hydrauliques de 3 affluents de la Combeauté

Localisation : Communes du Val-d'ajol et du Girmont-Val-d'Ajol (ruisseaux de Méreille, de Plain Pré et de la Houssière)

Pression : Busages routiers faisant obstacle au passage des espèces piscicoles et des sédiments (chute d'eau à l'aval immédiat des ouvrages)

Mesures mises en place : Remplacement des buses/dalots par des ponts cadres

Coût du projet : 114 632,38 € HT / Autofinancement : 22 927,38 € HT
Subvention AERMC : 80 242 € / Subvention Département 88 : 11 463€



Avant/Après

Ruisseau de Méreille
Ruisseau du Plain Pré
Ruisseau de la Houssière

• Étude de danger du système d'endiguement de la digue de Breuches

Localisation : Commune de Breuches les Luxeuil (Le Breuchin)

Pression : Présence d'une digue communale

Mesures mises en place : Réalisation d'une étude de danger

Coût du projet : 49 712 € HT / Autofinancement : 17 857,25 € HT
Subvention FPRNM : 31 854,75 €

• Analyse juridique sur les conventions du SMBVL

Localisation : Communes de Mersuay, Baudoncourt et Bassigney (La Lanterne)

Pression : Anciennes conventions mises en place entre des privés et l'ancien syndicat, transférées lors de sa transformation au SMBVL

Mesures mises en place : Analyse des conventions pour connaître les actions de chacun et réécriture ou dénonciation

Coût du projet (phase 1) : 7 500 € HT
Autofinancement : 3 750 € HT
Subvention AERMC : 3 750 €

• Étude de restauration de la continuité sur 2 ouvrages hydrauliques sur l'Augronne

Localisation : Commune de Plombières-les-Bains (L'Augronne)

Pression : Ouvrages empêchant la continuité piscicole et sédimentaire sur l'Augronne

Mesures mises en place : Réalisation d'une étude de faisabilité

Coût du projet : 51 813,50 € HT
Autofinancement : 15 568,5 € HT
Subvention AERMC : 36 245 €

Les cotisations appelées pour l'année 2024 auprès des membres étaient de 235 000 €

CAE	6,30%	14 805,00 €
CCHC	31,80%	74 730,00 €
CCME	11,19%	26 296,50 €
CCPLX	19,99%	46 976,50 €
CCPVM	11,26%	26 461,00 €
CCTDS	9,28%	21 808,00 €
CCTV	10,17%	23 899,50 €

Les grands projets 2025

- **Restauration du Vay de Brest** : Études et travaux sur le Vay de Brest pour restaurer les fonctions hydromorphologiques de ce ruisseau.
- **Continuité écologique** : Étude sur le barrage de Mersuay pour envisager son abaissement ou son retrait.
- **Adaptation au changement climatique** : Étude prospective sur les ressources en eau dans le bassin de la Lanterne.
- **Labellisation EPAGE** : Renforcement du rôle du SMBVL comme acteur clé de la gestion de l'eau.



Engagement collectif

Le SMBVL ne travaille pas seul. Le succès des projets repose sur une collaboration où chacun joue un rôle dans l'entretien des cours d'eau, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques.

- **Propriétaires riverains** : Assurent l'entretien régulier des cours d'eau privés (lit, berge, ripisylve) et prennent des mesures de protection contre les inondations sans aggraver le risque pour autrui.
- **Propriétaires de plans d'eau** : Responsables de l'entretien et du bon fonctionnement des plans d'eau et de leurs systèmes d'alimentation et de rejet.
- **Propriétaires d'ouvrages hydrauliques** : Veillent à la surveillance et à l'entretien des ouvrages (barrages, canaux, digues...) pour garantir sécurité et pérennité.
- **Maire et commune** : Conservent des pouvoirs de police, assurent information, prévention et secours, et entretiennent les ouvrages et parcelles communales riveraines.
- **État** : Organise les secours en soutien aux maires en cas de crise et gère les demandes de travaux en rivière via la DDT.
- **Département** : Responsable de l'entretien des ouvrages départementaux.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la nappe du Breuchin

La nappe alluviale du Breuchin est une ressource essentielle qui alimente en eau de nombreuses communes, sur et hors du bassin de la Lanterne. Sa forte utilisation pouvant créer des déséquilibres, un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) a été mis en place.

Il s'agit d'un outil de planification qui s'appuie sur 4 grands enjeux en lien avec la ressource en eau :

- **La gestion de l'équilibre quantitatif de la ressource ;**
- **La préservation de la qualité de l'eau ;**
- **La restauration et préservation des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques ;**
- **La mise en cohérence de l'aménagement du territoire avec la préservation de la ressource.**

Via ses documents, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et son règlement, il définit des missions diverses à engager par les acteurs du territoire, ainsi que des règles à respecter afin d'atteindre un bon état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau.

Son territoire s'étend sur une partie du bassin versant de la Lanterne. Le SAGE est animé par une Commission Locale de l'Eau (CLE) regroupant différents organismes (services de l'État, Syndicats d'eau, représentants de communes et d'associations...) qui veillent à la réalisation et l'avancement des missions et l'application des règles du SAGE.

Pour permettre une meilleure cohérence au niveau du territoire et de la gouvernance, il est prévu, lors de la prochaine révision du SAGE, de réaliser une demande d'extension du périmètre de celui-ci afin que celui-ci corresponde au bassin versant de la Lanterne.

CONTACT

Aurélien BELLE – Technicien GEMAPI

Léa GARNERET – Technicienne GEMAPI
Animatrice SAGE Breuchin

Siège : 57 rue des Ballastières, 70320 CORBENAY

E-mail : syndicat.lanterne@gmail.com

Téléphone : 06.31.55.36.33